

APPEL À RÉSIDENCE DE CRÉATION

Résidence d'artiste au SITE SAINT-SAUVEUR / ROCHESERVIÈRE (85)

Le Site Saint-Sauveur, lieu de rencontre entre patrimoine et création artistique, est composé de deux espaces : « la Chapelle », restaurée et ouverte au public depuis 2013, exposant une broderie monumentale ainsi qu'un retable baroque, et « la Maison », espace de rencontres, de documentation et d'accueil d'artistes en résidences.

LE PROJET DU SITE SAINT-SAUVEUR

Le Site Saint-Sauveur a pour ambition de confronter le regard d'artistes plasticiens au territoire, à son patrimoine et ses habitants.

A partir de l'identité de Terres de Montaigu, Communauté de Communes Montaigu-Rocheservière attentive aux arts visuels, le Site Saint-Sauveur soutient la création contemporaine par des résidences professionnelles à l'atelier de la Maison permettant aux artistes de réaliser des projets spécifiques, de poursuivre un travail de recherche ou d'expérimentation.

La Chapelle, espace patrimonial du Site Saint-Sauveur, est le point de départ des travaux artistiques accueillis dans la Maison, espace de création en arts visuels. Ainsi, l'exposition des broderies de Nicole Renard et le retable restauré de la Transfiguration interpellent les artistes invités via une thématique renouvelée à chaque saison culturelle.

LA RESIDENCE 2020

La résidence 2020 s'attachera à interroger le contexte spécifique du Site Saint-Sauveur par des projets qui intégreront le thème « Extra-ordinaire » au sein de leurs démarches.

La broderie monumentale de l'exposition permanente est la base de réflexion de la thématique proposée.

Réalisée par Nicole Renard en 24 années de travail (de 1974 à 1998) sur 140 mètres de toile de lin, la broderie exposée dans la Chapelle reprend l'intégralité de l'Évangile selon Saint Jean, les Épîtres et l'Apocalypse. La brodeuse y a inséré de nombreuses iconographies illustratives ainsi que plusieurs éléments de sa vie personnelle, constituant ainsi un témoignage de son dévouement à la spiritualité et de sa passion pour la broderie.

La thématique de cette résidence, éminemment ouverte, permet des approches et expérimentations multiples de la part de l'artiste invité.

Le jury sera attentif à l'originalité de l'approche de cette thématique à travers des propositions artistiques participant à la dynamique culturelle du territoire voire suscitant des partenariats inédits.

La résidence permet à l'artiste de continuer à développer sa démarche artistique, d'expérimenter et de créer de nouvelles œuvres. L'exposition dans l'atelier de la Maison est envisagée comme une proposition permettant aux différents publics d'accéder à la démarche de l'artiste.

Le Site Saint-Sauveur se veut un lieu de sensibilisation à l'art contemporain. Les projets de médiations, d'échanges et de rencontres avec les publics et le territoire sont nourris par les résidences d'artistes et les rencontres avec les artistes invités.

PERIODE DE RESIDENCE

1 période de résidence de création est proposée sur le thème « Extra-ordinaire ».

Durée : du 6 janvier au 3 mars 2020 en continu.

Cette résidence sera suivie d'une exposition d'environ un mois dans l'atelier d'artistes.

CONDITIONS D'ACCUEIL

Un atelier de 90 m² situé au Site Saint-Sauveur (85620 Rocheservière)

Une bourse de travail de 3000 €

Des frais de production de 2000 €

1 publication éditée par le Site à paraître au moment de l'exposition

Un logement en gîte dans une des communes de la Communauté de communes (située à 35km de Nantes et 30 km de La Roche-sur-Yon).

Un véhicule est indispensable pour cette résidence.

L'artiste utilise son budget de production pour l'achat de matériel et la réalisation des œuvres. L'artiste est totalement autonome dans la pratique de ses productions ; il est invité à apporter ses propres outils.

Des partenariats avec les entreprises et savoir-faire locaux seront à privilégier selon la nécessité des productions.

ARTISTES

Artistes professionnels, engagés dans une démarche de création contemporaine.

Artistes désireux de « rencontrer » les publics. Dans le cadre de sa résidence, l'artiste sera invité à rencontrer le public (milieu scolaire notamment, conférences-rencontres...).

Conditions générales : un contrat spécifiant les engagements de Terres de Montaigu, Communauté de communes Montaigu-Rocheservière et de l'artiste accueilli sera établi.

Pièces à fournir

> Un dossier artistique comportant :

- des visuels d'œuvres et/ou d'expositions. Pour les travaux vidéos, merci de fournir les liens vers les plateformes (Viméo, Youtube, etc.) ou d'envoyer un

DVD par voie postale.

- un texte de présentation du travail
- un curriculum vitae à jour
- vos coordonnées complètes

> Une note d'intention du projet (il n'est pas demandé aux artistes de structurer complètement un projet mais bien d'en imaginer les contours et d'en formuler l'intention)

Dossier à retourner avant le lundi 29 avril 2019.

Par courrier ou par mail :

Site Saint-Sauveur
Terres de Montaigu
Hôtel de l'Intercommunalité
35, avenue Villebois Mareuil
85607 MONTAIGU Cedex
contact@sitesaintsauveur.fr

(Prévoir une enveloppe affranchie pour le retour de votre dossier s'il n'est pas retenu.)

Les dossiers seront étudiés par un comité artistique composé de professionnels de la création contemporaine ainsi que d'élus de Terres de Montaigu, Communauté de Communes Montaigu-Rocheservière et de représentants d'associations locales en lien avec les arts visuels.

Les candidats présélectionnés seront ensuite reçus en entretien pour présenter leur travail et leur projet.

Chaque candidat recevra une réponse en juin 2019.

Informations, contactez :

Mélissa Loisy
tel : 06 79 28 81 06
mail : m.loisy@terresdemontaigu.fr